Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600297-20260918-DCM70_2026-DE

Département
du **MORBIHAN**

MAIRIE DE CALAN

Arrondissement
de **LORIENT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALAN

L'an deux mil vingt-six le 18 septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GUIGUEN, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2026.

Présents : Yann GUIGUEN, Bernard FIOLEAU, François GABILLET, Sandrine JUHEL, Annick L'HOTELLIER, Yolande OLIVIER, Benoit LE TOULLEC, Yann LE GUEVELLO, Anicée GUIDOSSE, Erwan L'HEREEC, Jean-Noël LE DROGO, Audrey AUFFRAY-FAVRE, Pierre GALIC, Claire BOUTIN.

Absents excusés : Jessica TRIQUET (procuration à Madame Sandrine JUHEL).

Monsieur Erwan L'HEREEC a été élu secrétaire.

N° 70-2026 : TARIFS SALLE POLYVALENTE AU 01/01/2028

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs appliqués depuis le 1er janvier 2026 :

		1 JOUR	2 JOURS
Calanais	Petite salle	300.00€	500.00€
	Grande salle	400.00€	600.00€
	Cuisine	100.00€	150.00€
Extérieurs	Petite salle	577.50€	682.50€
	Grande salle	735.00€	840.00€
	Cuisine	210.00€	210.00€

Caution : 1500 €
Caution sonorisation (si location grande salle) : 500 €
Pénalité de déclenchement de l'alarme : 100 €
Pénalité de report d'état des lieux : 100 €
Forfait nettoyage si besoin : 60€/h/agent

Etant donné les réservations déjà faites sur l'année 2027, il est difficile de modifier les tarifs au 1er janvier 2027. Cependant, il est déjà utile de se pencher sur les tarifs 2028.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600297-20260918-DCM70_2026-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide les tarifs suivants :

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2028 :

		1 JOUR	2 JOURS
Calanais	Petite salle	320	500
	Grande salle	435	600
	Cuisine	115	150
Extérieurs	Petite salle	600	700
	Grande salle	760	860
	Cuisine	210	210

Caution : 1 500€
Caution sonorisation (si location grande salle) : 500 €
Pénalité de déclenchement de l'alarme : 100€
Pénalité de report d'état des lieux : 100€
Forfait nettoyage si besoin : 70€/h/agent

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
Erwan L'HEREEC

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous-préfecture le ..... 24 SEP. 2026
De la publication le ..... 24 SEP. 2026
Fait à Calan, le 24 SEP. 2026
Le Maire,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Yann GUIGUEN